



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'enseignement scolaire
Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique

Christelle GAUTHEROT

Sous-directrice des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires

**rencontres
nationales
du livre 3^e édition
numérique
accessible**

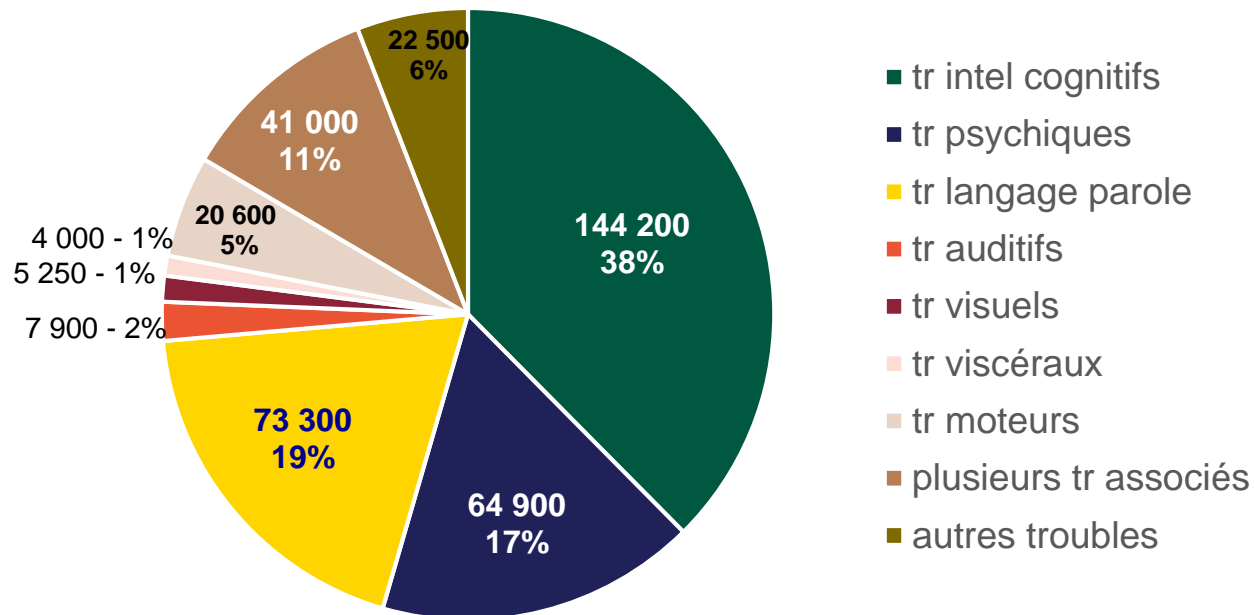
jeudi 21 janvier 2021

Quelques données

Élèves en situation de handicap scolarisés en ordinaire Rentrée 2020

Rentrée 2020
383 700
élèves en situation de
handicap en ordinaire

+6% par rapport à 2019

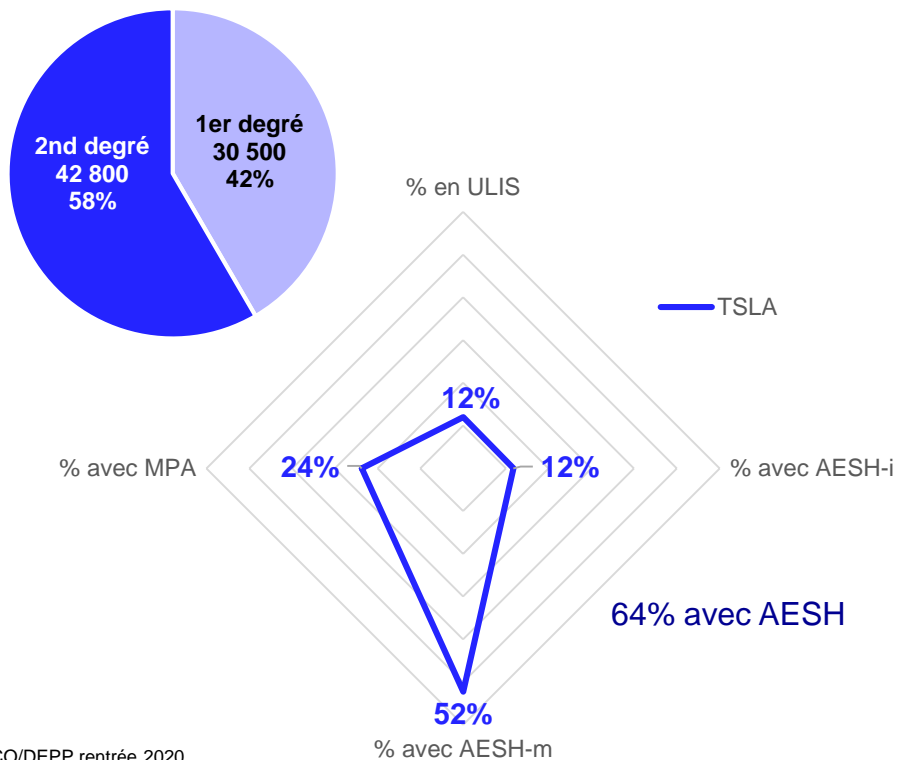
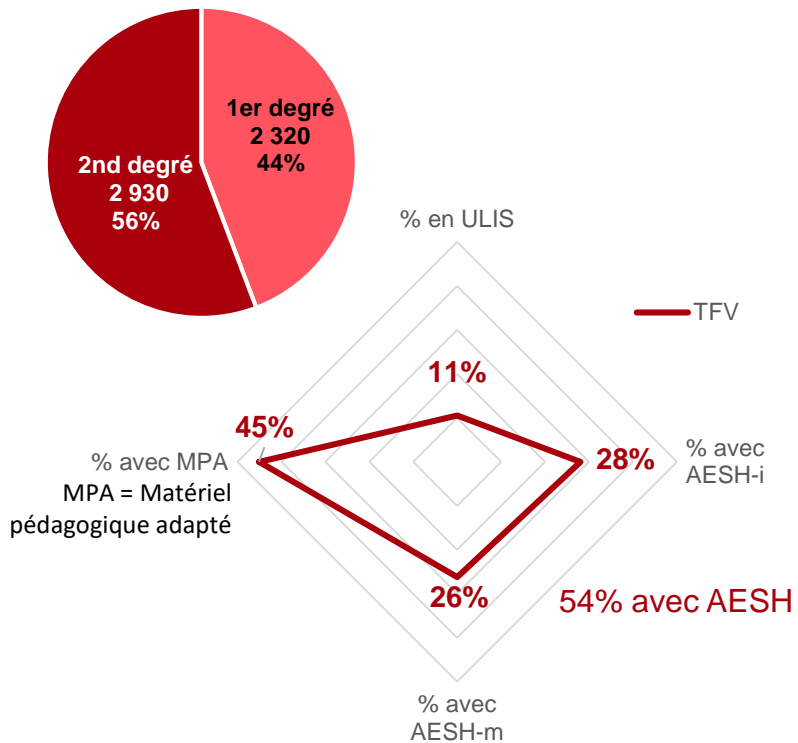


Sources enquêtes 3-12 DGESCO/DEPP rentrée 2020

Les élèves avec des troubles des fonctions visuelles (TFV) et des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA)

TFV - 5 250 élèves

TSLA - 73 300 élèves



Sources enquêtes 3-12 DGESCO/DEPP rentrée 2020

Des mesures gouvernementales

CIH 2019 - mesure 22 :

- Accessibilité renforcée des biens et services culturels par l'amélioration de l'accès aux livres adaptés et aux catalogues d'éditeurs en format numérique
 - l'amélioration de l'accès aux livres adaptés et aux catalogues d'éditeurs en format numérique,
 - l'extension des obligations légales d'accessibilité aux services audiovisuels non linéaires
 - l'augmentation du volume horaire des programmes accessibles »

CIH 2020 - mesure 19: un portail national d'accès à l'édition accessible

Les publics concernés



Deux profils d'élèves principalement concernés :

- Troubles des fonctions visuelles (élèves
brailleuses)
- Troubles spécifiques du langage et des
apprentissages (TSLA, élèves dys)



Des demandes d'adaptation pour les :

- Ouvrages littéraires (audio)
- Manuels scolaires (augmentation du recours
aux ordinateurs ou tablettes)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DES RESSOURCES NATIONALES ET ACADÉMIQUES

L'édition accessible

L'édition numérique nativement accessible, produite sous forme numérique par les éditeurs commerciaux, de façon à ce que le livre numérique respecte les standards de l'accessibilité dès sa mise à disposition au public.

L'édition adaptée qui est réalisée par des organismes à but non lucratif, dans le cadre de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées :

- Les formats d'adaptation peuvent être spécifiques et répondre à des besoins particuliers : braille, gros caractères, tactile et relief, Facile à lire et à comprendre (FALC), Langue des signes française (LSF), etc.
- Les formats d'adaptation peuvent être numériques (audio numérique, texte numérique, braille numérique, etc.) ou bien analogiques (braille papier, versions tactiles ou en relief, etc.).

Ressources numériques adaptées soutenues par la direction du numérique éducatif (DNE)



Dispositif Édu-Up : <https://eduscol.education.fr/2258/des-ressources-numeriques-innovantes-et-adaptees-grace-au-dispositif-edu>

Des banques de ressources numériques éducatives gratuitement mises à disposition des enseignants et des élèves du CM1 à la 3^e. Les contenus sont en grande partie téléchargeables et adaptables pour une meilleure différenciation et répondre aux besoins de tous les élèves.

LIREC (<http://sioux.univ-paris8.fr/lirec/>) : plateforme web pour aider à rendre accessible des documents en facilitant la mise en page en « Facile à Lire et à Comprendre », en facilitant l'ajout d'images et en aidant à simplifier le texte.

L'Observatoire des ressources numériques adaptées (Orna) : recenser, analyser et évaluer des ressources numériques utilisables par des professeurs, scolarisant des élèves en situation de handicap.

Des solutions académiques

- **Académie de Lyon** : centre technique régional pour la déficience visuelle, adapte les documents en les agrandissant ou en les transcrivant en braille : <https://www.ctrdv.fr/>
- Des projets de conventionnement avec *Sondo* (bibliothèque numérique adaptée), ressource payante
- Des associations : la *Bibliothèque sonore*, *APEDYS*, *Le livre de l'aveugle*, *La confédération des associations de personnes handicapées visuelles (CFPSAA)*, *Le cartable fantastique*, *AMEDAV (Association Martiniquaise pour l'Education des Déficients Auditifs et Visuels)*, *Biblisnag Martinique*
- Des actions de sensibilisation au facile à lire et à comprendre (FALC)
- Evolution dans le cadre du collège 4.0

La Plateforme pour l'@ccessibilité à la Culture et aux Ecrits (P@ce) de l'académie de Grenoble

Objectif:

- rendre accessible les supports d'apprentissage, manuels scolaires, ouvrages de littérature et documents pédagogiques
- La plateforme se veut un intermédiaire avant PLATON, qui est sollicité en dernier recours afin de ne pas submerger la plateforme de la BNF de demandes.
- Chaque ouvrage adapté sera transmis à Platon pour permettre une mutualisation des ressources.

Procédure :

- Les usagers effectuent une demande sur un espace numérique de travail (ENT) via un formulaire transmis à la plateforme P@ce
- Recherche de solutions adaptées en orientant vers des ressources numériques déjà existantes ou en collaborant avec des partenaires.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DE NOUVEAUX OBJECTIFS

Des constats – Un contexte

Constats

- **Une pénurie de documents adaptés ou accessibles** : moins de 10% des ouvrages sont accessibles aux personnes déficientes visuelles ou souffrant de troubles cognitifs (troubles DYS)
- **Des offres de lecture accessibles ou adaptées qui ne parviennent qu'à une petite partie des publics concernés**

Un contexte

- **Acte européen d'accessibilité** : développer une offre de livres numériques nativement accessibles, d'ici 2025 ;
- **Exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées** ;
- **Contexte international** : mise en œuvre du **Traité de Marrakech (2013)** par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle.

Mesure 19 du CIH 2020

Création d'un Portail national d'accès à l'édition accessible

Objectifs:

- simplifier les démarches
- augmenter de manière très significative l'offre de contenus
- mieux identifier les offres de lecture accessibles

Un portage interministériel piloté par le SG CIH

- Ministère de la Culture, MENJS, MESRI, Ministère de la Santé, Ministère du Travail

Calendrier prévisionnel

premier trimestre 2021 : lancement de l'étude de faisabilité

fin premier semestre 2021 : remise de l'étude

septembre 2021 : arbitrages politiques et financiers :